



UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE QUARTIER DE LA GARE

La démarche « Houdan, Petite Ville de Demain » a permis de dresser un « diagnostic » des forces et faiblesses de notre ville, de dresser les enjeux auxquels elle serait confrontée dans le futur, et de proposer une stratégie pour y répondre.

Le devenir du quartier de la Gare a été identifié comme un des défis prioritaires à relever. Une étude a été menée par la CC Pays Houdanais pour proposer les bases de l'évolution à envisager pour ce quartier.

Le parvis de la gare a été conçu à l'époque où tracteurs, remorques et semi-remorques devaient accéder au

silo. Cet espace est aujourd'hui surdimensionné et doit être recomposé pour en faire une porte d'entrée structurée et accueillante sur la ville.

Dans un contexte de forte limitation de l'urbanisation des terres agricoles, **le quartier de la Gare offre un potentiel important**, puisqu'il constitue également une réserve précieuse de friches industrielles, issues d'installations ferroviaires désaffectées, de halles, silos et hangars.

C'est prioritairement sur cet ensemble, que pourront être accueillis demain, de nouveaux logements, de nouvelles activités économiques ainsi

que de nouveaux équipements à vocation sportive et culturelle. La possibilité de rénover et aménager à cette fin une immense halle au nord de la voie ferrée a été soulignée.

L'étude initiée par la CC Pays Houdanais confirme ces potentialités et proposent divers scénarii de reconfiguration de la zone de la gare.

Elles ont été présentées à la SNCF qui doit étudier les conditions de libération du foncier concerné.

Des concertations auront lieu avec tous les acteurs concernés, et en premier lieu, avec les habitants et propriétaires fonciers du quartier.



PETIT CLOCHETON, GRAND PASSÉ

Comme un très vieux élève, il a le même âge que son école, ce joli clocheton qui trône depuis plus de **100 ans sur son toit !**

D'origine sur l'édifice, il a subi les affres du temps et des intempéries. Très fatigué, il menaçait de s'effondrer. La ville a donc pris la décision de le rénover pour un montant d'environ 60 000 € TTC.

Sur le grand échafaudage installé en façade, un couvreur, un menuisier et un peintre se sont chargés de le restaurer entièrement. Le coq et le paratonnerre ont été réinstallés sur son faitage, comme auparavant.

Il va pouvoir surveiller encore bien des récréations, notre petit clocheton !



Carte Postale 1914
Archives municipales



Élections municipales à Houdan :

un vote, deux élections

Avec un seul bulletin, vous éliez à la fois vos **Conseillers municipaux** et vos représentants à la **Communauté de Communes**.



Deux élections en même temps

À la mairie



Élection de **27 Conseillers Municipaux + 2 Remplaçants**



Élection du **Maire**

À la Communauté de Communes



7 d'entre eux (+ 2 Remplaçants) deviennent **Conseillers Communautaires**



Élisent le **Président de la CC**

À retenir :

— Un seul vote pour deux niveaux de décision pour votre quotidien. —



DATE 1^{ER} TOUR : 15 MARS

DATE 2^{ÈME} TOUR : 22 MARS

Date limite d'inscription sur les listes électorales

en ligne : 4 février

en Mairie : 6 février

2 BUREAUX DE VOTE

Salle des Fêtes

Mairie

Votre bureau de vote est indiqué sur votre carte électorale

La présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire mais **LA PIÈCE D'IDENTITÉ EST OBLIGATOIRE** (même si tout le monde vous connaît)

L'identité numérique

n'est pas prise en compte : il faut un document original de la liste ci-dessous

Documents d'identité acceptés au bureau de vote

Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)

Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)

Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire

Carte d'identité d'élus local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État

Carte vitale avec photographie

Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie

Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie

Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité)

avec photographie, délivrée par les autorités militaires

Permis de conduire (en cours de validité)

Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS). **Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.**



ENROBÉS TROTTOIRS

Comme chaque année, la Ville a mené une campagne de rénovation de ses trottoirs, ciblant pour 2025 les tronçons les plus abîmés du centre-ville. Pour 20 000 € TTC, **plusieurs sections, très empruntées, ont été entièrement rénovées : Grande Rue, rue de Paris et rue des Remparts.** La rotonde, à la Ferme Deschamps, a également été totalement réparée. Offrir à tous les Houdanais des circulations piétonnes sécurisées et garantir aux commerçants une parfaite accessibilité de leurs locaux est une priorité pour notre commune.





AMÉLIORER L'HABITAT PRIVÉ DANS LE CENTRE-VILLE DE HOUDAN : L'OPAH RU EST LANCÉE !

Dans le cadre du programme «Petites Villes de Demain» et de son projet de ville «Houdan 2040», la commune s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH RU). Elle vient de retenir **l'opérateur chargé de l'animation du dispositif et de l'accompagnement des propriétaires : CITALLIA et son partenaire SOLIHA YVELINES ESSONNE.**

Grâce à l'implication et aux financements de la Ville, de la Communauté de Communes du Pays Houdanais et de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), **les propriétaires et les copropriétaires de logements en centre-ville vont pouvoir bénéficier pendant 5 ans de conseils et d'aides financières (sous conditions), ainsi que**

d'un accompagnement administratif pour demander ces aides.

Quels sont les objectifs de l'OPAH RU ?

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé,
- La rénovation énergétique,
- L'adaptation des logements (maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap),
- La valorisation patrimoniale (ravalements notamment),
- L'accompagnement des copropriétés fragiles,
- La remise sur le marché des logements vacants.

Qui peut bénéficier de l'OPAH RU ?

- Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs,
- Les syndicats des copropriétaires.

Le logement doit être construit depuis plus de 15 ans et être situé en centre-ville, dans le périmètre précisément délimité par la convention d'OPAH RU.

Les prochains mois vont être consacrés à la mise en place des différents outils et à l'identification des immeubles éligibles. Des informations complémentaires vous seront apportées régulièrement sur les possibilités offertes par l'OPAH RU.

N'hésitez pas à vous faire connaître et à obtenir de premières informations en contactant SOLIHA YVELINES ESSONNE :

opahhoudan@solihah.fr

01 39 07 78 51 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi).

INFORMATION VOIRIE



La rue de la Tour, qui était déjà bien fatiguée, vient de subir une nouvelle dégradation importante, lors du dégel, le long du tracé d'une canalisation.

C'est la Communauté de Communes qui a la charge des structures et couches de roulement des voiries du Pays Houdanais et qui décide des mesures de réfection qui seront mises en œuvre.

En attendant, le stationnement a été interdit sur le côté droit de cette rue, de façon à ne pas rouler sur la partie dégradée délimitée par des balises.



Vous pourrez rencontrer sur le marché, une fois par mois, **la Maison du Vélo**. L'objectif est clair : **faciliter la mise en selle**. Que l'on n'ait jamais pédalé, que l'on souhaite s'y remettre ou simplement tester un vélo avant de l'acheter, la Maison du Vélo Mobile propose des locations temporaires, sans engagement à long terme.

Cette période d'essai permet de :

- réapprendre à faire du vélo,
- comparer différents modèles,
- mieux cerner ses usages quotidiens,
- prendre confiance avant un éventuel achat.

À l'issue de la location, il n'y a pas

VÉLOS À L'ESSAI

de reconduction possible : l'idée est bien d'encourager ensuite l'achat, avec, selon les situations, la possibilité de bénéficier d'aides financières de la Région. Dans certains cas, l'employeur peut même prendre en charge jusqu'à la moitié du coût de la location. La Maison du Vélo Mobile propose **une vingtaine de modèles différents, adaptés à tous les profils, mécanique ou électrique, y compris aux personnes à mobilité réduite.**

La Maison du Vélo Mobile assure le suivi des adhésions, l'accueil de nouveaux utilisateurs et l'entretien du matériel, qu'il soit mécanique ou électrique.

En complément, des techniciens itinérants interviennent toujours sous 48 heures à domicile pour les réparations des vélos en location.



À VENIR

FÉVRIER

samedi 7 : LOTO HUDANCE Salle des Fêtes 18h30

Dimanche 8 : QUIZ HOUDANAIS



14h
Salle la Grange
Ferme Deschamps

Dimanche 15 : TROC GRAINES



10h-16h
Chemin
du Moulin Brûlé
au pied du parking
du Mont Rôti

MARS

Dimanche 15 : 1^{er} tour ÉLECTIONS MUNICIPALES

Jeudi 19 : CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Dimanche 22 : 2^{ème} tour ÉLECTIONS MUNICIPALES

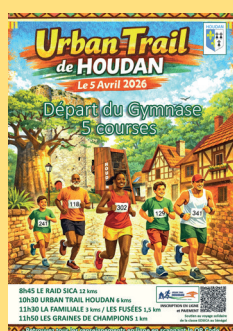
Samedi 28 : CARNAVAL DE HOUDAN



9h30
Rassemblement
des participants
Ferme Deschamps

AVRIL

Dimanche 5 : URBAN TRAIL HOUDAN



8h45
1^{ère} des 5 courses
Départ du Gymnase

Lundi 6 : CHASSE AUX OEUFS

Ferme Deschamps - 10h

Samedi 8 : ACCUEIL DES NOUVEAUX HOUDANAIS
Mairie - 9H45

SPECTACLE DE NOËL DES PETITS HOUDANAIS



Le 11 décembre dernier, le spectacle de Noël a pris **une nouvelle formule...** et quelle réussite !

Fini les inscriptions en mairie - quand trop peu d'enfants en profitaient. Le choix a été fait d'organiser le spectacle directement avec toutes les classes de l'école primaire, afin que chaque enfant puisse vivre ce moment magique. Résultat : 253 enfants ont pu y assister !

Face au nombre, il a fallu prévoir deux

sessions à la Salle des Fêtes, l'une le matin pour les plus petits, et l'autre l'après-midi, pour les «grands».

Au programme : un superbe spectacle autour des Fables de La Fontaine, offert par la municipalité, suivi d'un petit goûter à emporter... et d'un moment inoubliable avec la guest star de la journée : le Père Noël, pour un selfie souvenir !

Une ambiance joyeuse, des rires, des exclamations, des applaudissements et des enfants qui ont clamé et crié leur enthousiasme du début à la fin.



QUAND LA GALETTE DES AINÉS MET LE FEU !



Le 22 janvier, la salle des fêtes a vibré comme jamais à l'occasion de la traditionnelle galette des aînés. Pour cette édition, les membres du CCAS avaient mis les petits plats dans les grands, avec une organisation soignée et une décoration festive et colorée placée sous le thème du voyage. Dépaysement garanti dès l'entrée !

Un thème brillamment repris par un formidable spectacle musical, dansant et chantant, qui a littéralement enflammé la salle. Costumes somptueux, changements de tenues à répétition, énergie communicative : une véritable surenchère de costumes tous plus magnifiques les uns que les autres, sous les applaudissements du public conquis.

La salle affichait complet, avec la présence toujours très appréciée des résidents de l'EHPAD, contribuant à cette belle ambiance conviviale.

Entre deux éclats de rire et refrains repris en chœur, chacun a pu savourer les délicieuses galettes de la boulangerie "ô P'tit Bis-cuit", unanimement plébiscitées. Chants, danses, jeux avec les ballons, musiques rythmées, applaudissements nourris, sans oublier le célèbre moment des "serviettes tournées" : l'ambiance est montée crescendo tout au long de l'après-midi.

À tel point que personne n'avait envie que cela se termine.



Directeur de la publication : Jean-Marie TÉTART
Conception-Rédaction-Mise en page : Isabelle SIMÉON
Crédits photos : Mairie de Houdan